

MODALITÉS D'UTILISATION DES MICROFILMS

Les Archives du Manitoba et les Archives de la Compagnie de la baie d'Hudson permettent l'achat de microfilms à des fins de recherche et d'utilisation personnelles. Les droits d'auteur et de reproduction des archives contenues dans les microfilms demeurent la propriété des Archives du Manitoba ou des Archives de la Compagnie de la baie d'Hudson.

Il est interdit de verser le contenu des microfilms dans toute banque d'archivage ou d'en faire des reproductions dans le but de les vendre sans l'autorisation écrite préalable des Archives du Manitoba. Il est également interdit de modifier les images de toute manière que ce soit sans l'autorisation écrite préalable des Archives du Manitoba ou des Archives de la Compagnie de la baie d'Hudson.

Il est possible de copier les archives contenues sur les microfilms, mais il faut clairement faire mention de la source sur les copies et indiquer que les Archives du Manitoba ou les Archives de la Compagnie de la baie d'Hudson sont dépositaires des originaux. Toute question sur les archives des Archives du Manitoba ou des Archives de la Compagnie de la baie d'Hudson doit être adressée au dépositaire des archives.

Les clients doivent obtenir une autorisation écrite des Archives du Manitoba ou des Archives de la Compagnie de la baie d'Hudson avant d'utiliser des documents reproduits aux fins de publication, d'exposition et de tournage de films, ou à n'importe quelle fin autre que la recherche ou l'étude personnelles. Pour demander une permission écrite, communiquez avec les Archives du Manitoba par courriel (archives@gov.mb.ca) ou par téléphone (204 945-3971) ou avec les Archives de la Compagnie de la baie d'Hudson par courriel (hbca@gov.mb.ca) ou par téléphone (204 945-4949).